

*Monsieur Jean Charest, Premier Ministre du Québec  
Madame Michelle Courchesne, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*

*Veillez considérer la déclaration suivante :*

---

## **POUR UNE BONNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE**

# **DÉCLARATION DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES**

---

**Nous appuyant sur la déclaration de la *Table des partenaires universitaires*, NOUS, PROFESSEURS ET PROFESSEURES DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES, rappelons que les méthodes de gestion des universités doivent être conformes au caractère spécifique de l'institution universitaire comme service public.**

Nous proclamons :

- l'autonomie de chaque université, une autonomie qui repose sur une gouvernance transparente exercée par toutes les composantes de la communauté universitaire et qui s'articule dans le respect de ses valeurs fondamentales : collégialité, liberté d'enseignement, liberté de recherche, indépendance de l'esprit, accessibilité aux études, qualité des services universitaires.

Nous exigeons pour les universités :

- des conseils d'administration diversifiés et représentatifs de la communauté universitaire et du milieu social, ouverts à la présence d'observateurs;
- des administrateurs correctement informés des particularités de l'institution universitaire – qui n'est ni une entreprise privée ni une entreprise publique – afin de leur permettre de comprendre et de remplir leur rôle au sein des conseils d'administration;
- des processus ouverts et consultatifs pour les nominations aux conseils d'administration, pour le choix des recteurs et des principaux, afin de promouvoir la transparence.

**TOUS LES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES veulent une gouvernance qui respecte la mission et les valeurs universitaires, ainsi que la diversité des établissements du réseau québécois. C'est pourquoi nous réitérons que la prise de décisions dans les universités doit donner la primauté aux finalités académiques et citoyennes.**

---

*Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ)*

*Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM)*

*Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL)*

*Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SPUQTR)*

*Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS)*

*Association des professeurs de l'Université Concordia (APUC-CUFA)*

*Association des professeur(e)s et bibliothécaires de l'Université McGill (APBM-MAUT)*

*Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Rimouski (SPPUQAR)*

*Association des professeurs de l'École polytechnique de Montréal (APEP)*

*Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (SPUQO)*

*Association des professeur(e)s de l'Université Bishop (APBU)*

*Syndicat des professeurs/es de l'Institut national de la recherche scientifique (SPINRS)*

*Association des ingénieurs-professeurs des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke (AIPSA)*

*Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (SPPUQAC)*

*Syndicat des professeures et professeurs de la Télé-université (SPPTU)*

*Association des professeures et professeurs de l'École nationale d'administration publique (APPÉNAP)*

*Syndicat des professeures et professeurs l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (SPUQAT)*

*Association des professeurs de l'École de technologie supérieure (APÉTS)*

*Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeures et professeurs du réseau de l'Université du Québec (CLIUQ)*

*Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)*